



Vente appartement en indivision

Par **tamarys_76_old**, le **07/11/2007** à **11:45**

Bonjour,

Je suis séparée de mon ex concubin depuis 1 an 1/2.

Nous avons un appartement en indivision.

Mon ex concubin habite encore les lieux et fait en sorte de ralentir la mise en vente de cet appartement. (Refus de vendre alors qu'on avait une proposition d'achat).

Je souhaite entamer une procédure judiciaire.

Un crédit est encore en cours mais je n'ai pas les moyens financiers de verser la part qui m'incombe. Puis-je faire jouer ce refus de vente pour ne pas avoir à continuer de payer alors que l'appartement aurait pu être vendu depuis longtemps si Monsieur n'y faisait pas opposition.

Pouvez vous me conseiller sur le nom d'un avocat ? L'appartement est situé sur REIMS (51).

Merci